

Demande d'inscription à la demi-pension

NOM DE L'ELEVE :Prénom :

Classe ou niveau :

Vous souhaitez inscrire votre enfant au service de demi-pension. Le tarif appliqué vous sera communiqué par courrier et dépendra :

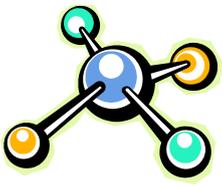
- **Du nombre de repas dans la semaine :**
COCHEZ LA CASE CORRESPONDANT AU NOMBRE DE REPAS SOUHAITES
 - 4 jours** (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
 - 5 jours** (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
- **de l'aide financière apportée par le Conseil Général** du Val d'Oise suite à l'envoi de votre dossier **Resto Collège** - si vous ne l'avez pas à la rentrée, merci de nous contacter.
- de l'obtention éventuelle d'une aide au titre du **fonds social**
- de l'obtention d'une **bourse de collègue**
- d'une éventuelle **remise de principe** (réduction accordée si trois frères et sœurs inscrits en collège ou lycée mangent à la cantine) ; en ce cas, merci de compléter le tableau ci-dessous et de d'y joindre les certificats de scolarité des autres enfants concernés dès l'inscription :

	NOM du frère ou de la sœur	Prénom du frère ou de la sœur	Classe	Etablissement	Ville	Mange à la cantine (OUI/NO N)
1						
2						
3						

NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE :

Date et signature

DOCUMENT A RETOURNER **A L'INTENDANCE**



TARIFS CANTINE 2015/2016

Collège Nicolas Flamel - Pontoise

TARIFS de la DEMI PENSION
(tarifs 2014/2015 donnés à titre indicatif)

Forfait 5 jours – tarif maximum hors aides

1^{er} « trimestre » : septembre à décembre 2015 – 272.00 €

2^{ème} « trimestre » : janvier à mars 2016 – 256.00 €

3^{ème} « trimestre » : d'avril à juillet 2016 – 168.00 €

Forfait 4 jours – tarif hors aides

1^{er} « trimestre » : septembre à décembre 2014 – 216.00 €

2^{ème} « trimestre » : janvier à avril 2015 - 204.00 €

3^{ème} « trimestre » : de mai à juillet 2015 - 132.00 €

TARIFS DES REPAS EXCEPTIONNELS : 4.00 €



Le règlement du forfait pour les demi-pensionnaires se fait
uniquement après l'édition d'une facture

Les repas exceptionnels sont réglés d'avance